

Conservatoire à
Rayonnement Départemental
de Musique, Danse et Théâtre

**CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS
MUSIQUE DANSE ET THÉÂTRE**

**COLLÈGE GAMBIER - LISIEUX
COLLÈGE MICHELET - LISIEUX**

**RENTRÉE
2021 /2022**



En partenariat avec l'Education Nationale et l'inspection de Lisieux, les Classes à Horaires Aménagés permettent aux élèves d'inscrire leur pratique artistique dans le parcours général de l'enseignement. Il est ici reconnu que les enseignements artistiques participent à la formation générale de l'élève. Des équipes pédagogiques Conservatoire / Ecole sont constituées pour réaliser un véritable projet pédagogique innovant et former une réelle collaboration entre les établissements.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique, Danse et Théâtre
3 place Georges Clémenceau 14100 Lisieux

Espace Danse et Musiques Actuelles - Square Charles Perrault 14100 Lisieux Hauteville

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (au secrétariat)

Tél. 02 31 48 31 85 - crd@agglo-lisieux.fr

Collège Marcel Gambier - 3 rue du Général Leclerc 14100 Lisieux
Tél. 02 31 48 24 60

Collège Michelet - Rue Saint-Hippolyte 14100 Lisieux
Tél. 02 31 62 03 24 - ce.0141135H@ac-caen.fr

Partenaires : Tanit Théâtre et Education Nationale

Réalisation : Service Communication Lisieux Normandie - Illustration : Adobe Stock - Ne pas jeter sur la voie publique - Janvier 2021



WWW.LISIEUX-NORMANDIE.FR



CURSUS DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME}

COLLÈGE GAMBIER

Les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse permettent de favoriser la réussite scolaire et artistique des élèves instrumentistes et danseurs scolarisés dans le cadre d'un projet pédagogique concerté.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE :

Ce programme propose une formation générale associée à un cursus musical ou chorégraphique renforcé. Il permet un épanouissement en sollicitant l'intelligence artistique de l'élève. Il contribue à l'intégration sociale par des pratiques collectives instrumentales, vocales et chorégraphiques. Cette classe développe chez les élèves des qualités d'autonomie et de rigueur à travers des réalisations de projets artistiques ambitieux et de qualité.

MUSIQUE :

Education musicale au collège : 2h
Formation musicale : 1h30
Instrument : 45 mn
Pratique collective : 2h

DANSE :

Education musicale au collège : 2h
Culture chorégraphique, chorale : 1h30
Danse : 3h

COÛT DE LA SCOLARITÉ : Gratuité

CONDITIONS D'ADMISSION :

Lettre de motivation du candidat.
Tout élève peut postuler quel que soit son établissement d'origine, et son niveau musical ou chorégraphique antérieur.

TEST D'APTITUDES ARTISTIQUES :

Musique : Test d'instrument et de formation musicale. Programme libre au choix du candidat avec ou sans accompagnement.

Danse : test d'aptitude chorégraphique.
Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse.

Test d'admission :

Mercredi 7 avril 2021

Validation définitive par une commission mixte Education Nationale et Conservatoire.

**Clôture du dépôt des dossiers
vendredi 26 mars 2021**

RÉUNION D'INFORMATION :

LUNDI 22 MARS 2021 À 18H

À L'AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD) - LISIEUX

En raison des conditions sanitaires, réservation indispensable auprès du secrétariat du CRD

COLLÈGE MICHELET

Les Classes à Horaires Aménagés Théâtre offrent aux élèves la possibilité de recevoir une formation dans cette discipline, tout en garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Le Théâtre, art vivant et collectif, favorise la capacité de concentration et de mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue, l'écoute de l'autre, les compétences sociales et civiques, ainsi que la culture humaniste. De par la diversité des activités proposées, intégrer une classe Théâtre, c'est aussi pour les élèves élargir leurs horizons culturels grâce à un parcours centré sur la pratique théâtrale et la découverte des différents aspects de cette culture théâtrale.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE :

Ce programme propose une formation générale associée à une pratique théâtrale, dispensée par un intervenant comédien du Tanit Théâtre, structure culturelle partenaire du Conservatoire. Le professeur de français de la classe travaille plus particulièrement sur des œuvres patrimoniales ou des créations contemporaines afin de développer une véritable culture théâtrale de l'élève.

RÉUNION D'INFORMATION :

MARDI 16 MARS 2021 À 17H10

AU COLLÈGE MICHELET - LISIEUX

Le conservatoire, établissement contrôlé par l'état, co-signataire de la convention avec l'Education Nationale et habilité aux enseignements artistiques sera présent. Le Tanit Théâtre sera également représenté en sa qualité d'intervenant pour le Conservatoire.

Ce cursus comprend également la possibilité de découvrir des spectacles dans le cadre de sorties organisées par l'équipe pédagogique, des rencontres avec des professionnels, artistes, comédiens, auteurs...

COÛT DE LA SCOLARITÉ : Gratuité

CONDITIONS D'ADMISSION :

Lettre de motivation du candidat.
Ces classes sont ouvertes à tous les élèves, sans pré-requis. Chaque élève devra satisfaire à un entretien destiné à évaluer sa motivation.

Une commission mixte, composée de l'ensemble des partenaires et présidée par le représentant du Directeur Académique statuera sur l'admission des candidats. L'admission ne sera définitive que lorsque la famille aura effectué les démarches d'enregistrement et d'inscription au conservatoire.

Test d'admission :

**Jeudi 8 avril 2021 à 13h30
au collège Michelet - Lisieux**

**Clôture du dépôt des dossiers
vendredi 2 avril 2021**